

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ /2024

Annaba le,

A

**Monsieur : SEBTI ZINEDDINE**

**LOCAL N° 01 BOUTELDJA CENTRE – EL TAREF**

**Objet :** Mise en demeure N°01

**Projet :** Travaux câble FO pour Développement 60 Lgts BOUKHADRA

Bon de commande N° : 162 du 21/08/2024, ODS N° : 189/2024 du 21/08/2024.

Monsieur ;

Dans le cadre de la réalisation du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise selon les termes des contrats à commande, je vous mets en demeure concernant les points suivants :

Absence répétée sur le chantier : Nos équipes ont constaté à plusieurs reprises votre absence injustifiée, entraînant un retard significatif dans l'exécution des travaux.

Ces manquements constituent des violations graves de vos obligations contractuelles et compromettent le respect du planning de livraison des projets.

Par la présente, je vous demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier sans délai aux anomalies signalées. À défaut, Algérie Telecom DOT ANNABA se réserve le droit de prendre les mesures administratives prévues dans les clauses contractuelles à l'encontre de votre entreprise.

BTPH SEBTI Zineddine  
Bouteldja - EL Tarf  
36/00 - 3442382 A15

2024 08 08  
ALGERIE TELECOM  
Direction Opérationnelle des Télécommunications - Annaba  
Signé: FERKMANI Mohamed Riad  
DOT - ANNA BA  
Direction Opérationnelle des Télécommunications